L'écho de Saint-Sulpice-la-Forêt

numéro >160

Feuille

Mars 2023

Nouvel espace éducatif et culturel

La fin des travaux du centre de loisirs est fixée : le 27 mars pour l'intérieur et l'entrée côté école, le 3 avril pour les aménagements extérieurs côté jardin/terrasse. Les enfants devraient être accueillis dans ces nouveaux locaux dès les vacances d'avril.

L'aménagement des abords a commencé : le préfabriqué Espace jeune a été détruit, un abri vélo est prévu à cet emplacement. Le bitume de l'espace entre l'école et la bibliothèque va être enlevé pour permettre la végétalisation et la réalisation des cheminements.

Les travaux du centre culturel débuteront en avril. Le bâtiment ancien va être rénové. Les travaux prévus sont nombreux : isolation du bâtiment, réfection de la charpente et de la couverture, traitement des soubassements, désamiantage, pose d'une ventilation double flux pour le bâtiment, création de toilettes PMR, agrandissement de la bibliothèque et réfection de la salle Lucky Luke en salle de musique.

Ce nouvel espace éducatif et culturel sera inauguré à la rentrée prochaine en septembre.

La Fabrique du Village métropolitain

Au cœur du bourg, ça va bouger !

Nous voilà partis pour plus de 2 ans d'étude et de concertation. Une période que nous mettrons à profit pour affiner ensemble la future organisation du cœur de bourg, ses places et espaces publics, l'évolution des usages de la salle polyvalente, la valorisation du patrimoine...

L'envie portée par la commune est d'inscrire cette phase dans une dynamique de réflexion collective et de faire ensemble afin que nous puissions expérimenter et commencer à vivre le bourg de demain.

Alors la mairie s'active pour vous proposer au printemps 2023 une programmation d'activités, d'ateliers collectifs, de chantiers participatifs, afin que vous puissiez vous impliquer dans la préfiguration du « village métropolitain ».

La concertation sur le projet urbain (ZAC et centre-bourg) sera menée par :

- L'agence SCOPIC sur la dynamique de concertation des habitants,
- L'association ANIME ET TISSE dans la mise en place d'une programmation d'activités co-construites avec les habitant·es. Il s'agit de s'approprier collectivement les espaces et d'accompagner les dynamiques citoyennes.

La programmation sera diffusée dans vos boîtes aux lettres avec le prochain *Écho*.

- Vous souhaitez vous impliquer ? Contactez Solène de l'association Anime et Tisse **solene@animeettisse.org** afin de lui faire part de votre intérêt et de vos idées.
- Vous voulez jouer avec de la terre ? Le samedi 15 avril après-midi, une kermesse autour de la Terre sera organisée sur la place du marché par le Collectif des Terreux Armoricains.

Journée citoyenne

La prochaine **journée citoyenne** aura lieu **le samedi 3 juin**. Tous les Sulpiciens et Sulpiciennes sont invité·es à participer à des chantiers sur la commune et à se retrouver au repas du midi.
Vous avez des idées de chantier ou envie de participer à l'organisation de cette journée citoyenne ?
La **réunion d'organisation** aura lieu en mairie le **mardi 9 mai à 20 h 30**.

Conseil municipal **DU 25 JANVIER**

Urbanisme - Aménagement du cimetière et ses abords

Le projet de réhabilitation prévoit :
- des travaux de terrassement et de voirie pour rendre le cimetière plus accessible,
- la restauration et la valorisation du patrimoine bâti,
- une végétalisation pour conforter les pratiques de zéro phyto et faciliter l'entretien des espaces, en restant attentif à l'accessibilité des cimetières.

L'estimation des travaux s'élève à 302 530 €, subventionnés à hauteur de 130 000 €.
L'offre commune des sociétés Abeil et Folk Paysages a été retenue à hauteur de 27 800 € pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement du cimetière. Les travaux devraient débuter en septembre.

Urbanisme - Convention avec le conseil en architecture et urbanisme (CAU35)

La commune a signé une convention de partenariat avec le département dans le domaine du conseil en architecture. **Tout particulier ayant un projet peut bénéficier d'un rendez-vous avec un architecte conseil**. La participation forfaitaire de la commune s'élève à 65 € par vacation. Merci de vous adresser à la mairie si vous êtes intéressé·e.

Biodiversité - Diagnostic et inventaire du maillage bocager

Dans le cadre de son projet d'inventaire et de diagnostic de la qualité des haies bocagères, la commune a signé une convention avec le CFA (centre de formation des apprentis) de Saint-Aubin-du-Cormier. La mission est confiée à une classe de BTS GPN (gestion et protection de la nature), sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant.
Quatre objectifs opérationnels ont été retenus : analyse de l'historique bocager de la commune, inventaire quantitatif et qualitatif des haies, repérages des arbres remarquables et identification des zones prioritaires pour la restauration du bocage.
Un rendu de ces missions est prévu en mai 2023.
Une compensation financière pour services rendus de 400 € sera versée pour une participation à un voyage d'études des étudiants.

Retrouvez le compte-rendu intégral sur
saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/

Conseil municipal **DU 8 MARS**

Finances - Le compte administratif et l'analyse financière

Le compte administratif est le document qui fait le bilan pour l'année écoulée des dépenses et des recettes de la commune. Il a été présenté et approuvé le 8 mars par le conseil municipal.

Comment se répartissent nos dépenses ?

Total des dépenses
Frais de personnels + charges de fonctionnement

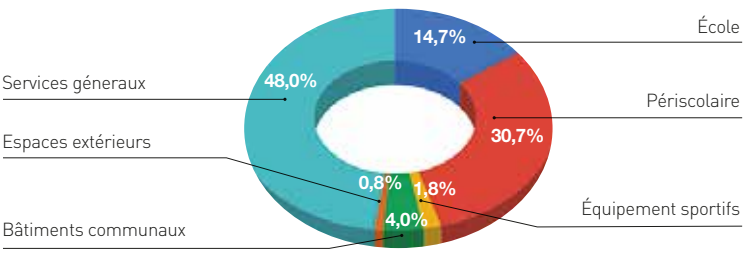

Dépenses de fonctionnement : dépenses consacrées à l'activité communale (services municipaux et politiques publiques). 57 % des dépenses sont des charges de personnel. L'école et l'accueil périscolaire occupent une part importante dans ce budget. Les services généraux regroupent toutes les dépenses qui ne sont pas affectées ailleurs.

Dépenses d'investissement 2022

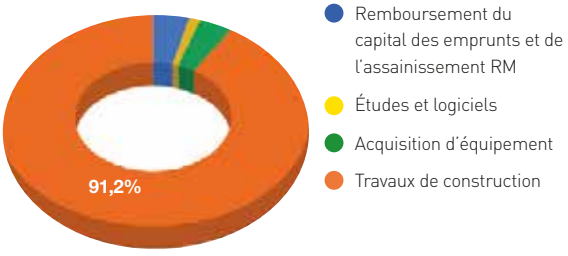

Dépenses d'investissement : dépenses consacrées aux acquisitions de matériel, à la construction et au remboursement des emprunts.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Répartition des recettes de fonctionnement

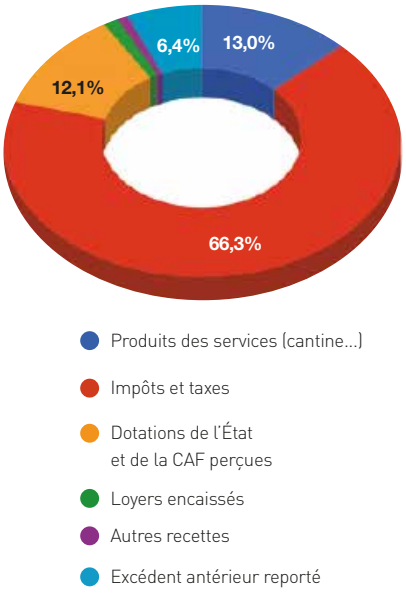

	Budget prévu en €	Réalisé en 2022 en €
Recettes	**1 515 119**	**1 551 943**
Recettes de l'exercice	1 415 119	1 451 943
Excédent antérieur reporté	100 00	100 000
Dépenses	**1 515 119**	**1 304 705**
Personnel	748 900	738 653
Intérêts et emprunts	33 150	24 068
Charges de fonctionnement	523 848	470 570
Autres dépenses	65 399	71 414
Dépenses imprévues	13 035	0
Autofinancement	130 287	0
Résultat		**247 238**

- **Recettes de fonctionnement conformes aux prévisions :** les impôts locaux représentent 66 % des recettes. L'augmentation des recettes périscolaires (+27 000 €) est liée à l'accroissement des effectifs. La dynamique démographique a permis de conserver un bon niveau de recettes fiscales (taxe foncière) et une légère progression des dotations d'État.

- **Dépenses de fonctionnement :** malgré une année perturbée par l'augmentation des coûts de l'énergie et de l'alimentation, une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement (95 % du budget prévu) alors que la marge de manœuvre est mince sur cette section du budget.

  - Charges de personnel : elles représentent 57 % des dépenses. Le passage en régie de l'accueil de loisirs et l'embauche d'animateurs occasionnels supplémentaires expliquent leur augmentation (elles représentaient 48 % du budget en 2021).

  - Charges de fonctionnement : elles représentent 25 % des dépenses, elles sont très bien maîtrisées malgré l'augmentation du coût de l'énergie.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

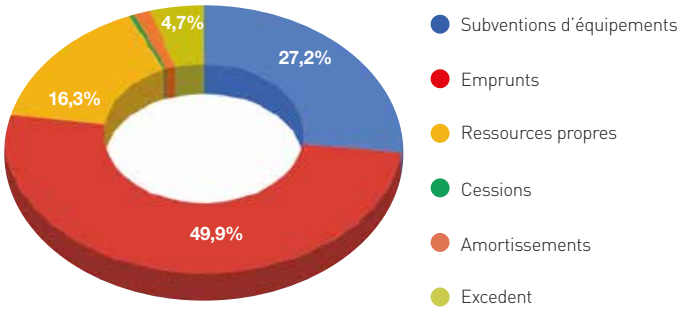

- **Dépenses d'investissement :** le niveau d'investissement courant est soutenu et en progression pour assurer le bon fonctionnement et l'efficacité des services. Compte tenu d'un plan de dépenses pluriannuel, très peu d'opérations sont commandées et payées à l'intérieur du même exercice budgétaire : le montant des « dépenses planifiées pluriannuelles » (reste à réaliser) est de 236 731 € (hors espace éducatif de 801 452 €).

- **Recettes d'investissement :** un volume important de subventions, notamment pour la construction de l'ALSH (76 % de subvention attribuée).

Dépenses des opérations d'aménagement et de construction	Budget prévu en €	**Réalisé en 2022 en €**
Achats d'équipement	112 281	**61 317**
Achat de logiciel et études	24 150	**20 516**
Empierrement chemin	15 000	**14 616**
Travaux bâtiments communaux	68 695	**26 135**
Travaux espace éducatif et culturel	2 190 470	**1 360 617**
Étude ZAC (zone d'aménagement concertée)	41 150	**35 584**
Pilotage énergétique SMART	98 293	**95 721**
Travaux cimetière	470 550	**0**
Mise en sécurité chapelle	64 900	**14 472**
Changement fenêtre école	77 100	**0**
Total	3 162 589	**1 628 978**

RATIOS FINANCIERS

L'année 2022 fait apparaître une baisse de la capacité d'autofinancement de la commune liée à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie.

La capacité de désendettement passe à 9,96 années pour rembourser la dette. Cette situation exceptionnelle est dûe à la contractualisation du prêt relais qui sera remboursé en grande majorité courant 2023.

Règles de gestion :

Équilibre budgétaire : une municipalité n'a pas le droit d'être en déficit sur son fonctionnement.
Emprunts : ils doivent être obligatoirement remboursés.
Capacité de désendettement : le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette (doit être inférieur à 10 ans).
Épargne nette : somme disponible pour investir une fois le paiement annuel d'emprunt couvert.

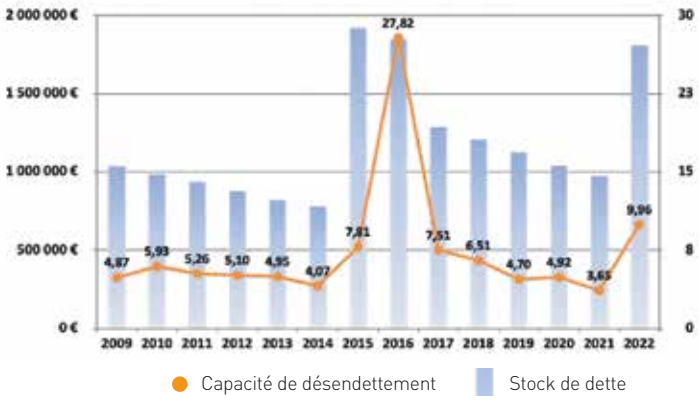

FINANCES - LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

L'objectif est toujours de sécuriser les capacités de la commune à investir et maintenir les services publics :

- Principe d'adossement des dépenses sur les bases du budget prévisionnel 2022, intégrant une augmentation du coût de l'énergie (x 1,9 soit + 72 000 €), du combustible (+ 60 % soit + 6 000 €) et des matières premières ainsi que des charges liés à la maintenance et l'entretien du nouvel ALSH.
- Évolution des tarifs ALSH et garderie.
- Remboursement du prêt relais (700 000 € sur 900 000 €) concernant les travaux du nouveau centre de loisirs.
- Réalisation d'opérations d'aménagement par « îlot » (en parallèle de la ZAC) qui viennent renforcer les recettes du budget d'investissement.
- Un niveau d'investissement « récurrent » revu à la baisse à + 85 000 € (hors travaux cimetière et reste à réaliser espace éducatif).
- Une augmentation des dépenses de personnel conforme à la ligne directrice de gestion (planification des besoins RH d'ici 2026) pour soutenir les différents services : maintien d'un poste d' ATSEM lié à l'ouverture de classe en 2021, accroissement du temps de ménages, réévaluations des postes d'animateurs, commis de cuisine, renfort des services techniques.

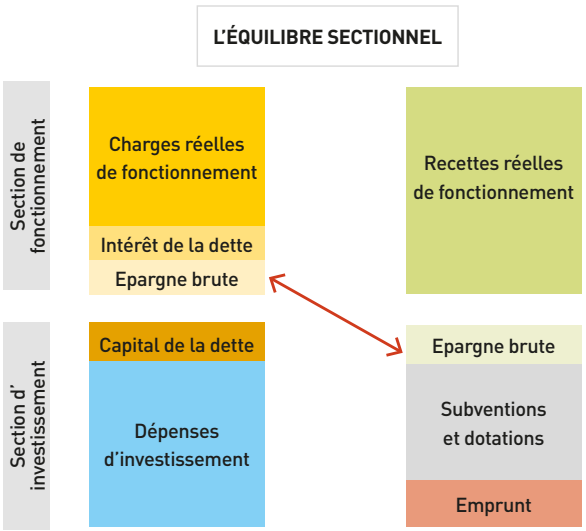

Finances - Rénovation énergétique des bâtiments communaux - Demande de subventions

La commune prévoit des travaux de rénovation énergétique à l'école : passage de tous les luminaires en LED, changement de dalles de plafond isolantes (classes élémentaires), intégration des radiateurs de la nouvelle classe sur la plateforme de pilotage centralisée. Le conseil municipal décide de solliciter deux subventions : une au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et la seconde au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Le coût total des travaux est de 15 585 €, pouvant être financé à hauteur de 4 400 € par la DETR et 8 068 € par la DSIL. La part restant à la charge de la collectivité serait de 3 117 €. Les travaux sont prévus pour le second semestre 2023.

Personnel communal - Création d'un poste de commis de cuisine

Pour faire suite au départ en retraite de Dominique Bouvet, la commune lance le recrutement d'une nouvelle personne à temps complet (au lieu de 85 % actuellement) pour le restaurant scolaire. Elle assurera la préparation et le service des repas et le nettoyage de la cantine.

Finances - Tarifs de l'ALSH et de la garderie

Après un an de fonctionnement du service en régie municipale, la commune a mené une analyse financière du service. Le constat :

- une hausse du coût du service lié à l'inflation et à la mise en place d'une nouvelle politique de rémunération permettant pérenniser les équipes,
- une augmentation du nombre d'enfants qui a nécessité de renforcer l'effectif d'animateurs/trices pour maintenir la qualité du service,
- le maintien des dépenses liées aux activités du service (hors RH) par rapport à la délégation de service public (DSP) précédente,
- la stagnation des recettes de la CAF (hors prestations journalières),
- de nouvelles charges de maintenance et le renforcement du ménage liés à la livraison du nouvel équipement (construction d'un montant de plus de deux millions d'euros).

Dans un souci de maintenir l'équilibre des participations financières du service entre les familles (30%), la CAF (20%) et le budget général communal (50%), il a été décidé de faire évoluer la politique tarifaire des services péri et extrascolaire.

La comparaison de nos tarifs avec ceux pratiqués par les collectivités limitrophes ou de même strate montre :

- des tarifs plus élevés à Saint-Sulpice que la moyenne sur les tranches les plus basses du quotient familial,
- à l'inverse, les tarifs pratiqués pour les trois tranches les plus hautes sont en dessous de la moyenne.

En cohérence avec nos politiques sociales au profit des personnes les plus démunies, et entendu que l'impact de l'inflation est plus important pour celles-ci, le conseil communal décide :

- de baisser les tarifs des 3 premières tranches et d'augmenter ceux des 3 dernières tranches,
- de réévaluer les tarifs « hors commune » pour l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances.

Tous ces tarifs sont consultables sur le site de la mairie et applicables à compter du 1er avril 2023.

Mercredis **aux Renards de Feu**

Un hiver sur le thème du chien avec beaucoup d'activités et d'intervenant·es différent·es : démonstrations et conseils d'Audrey (ATSEM et éducatrice canine à Saint-Sulpice), Emma Fontaine et son chien d'assistance, la SPA de Châteaubourg, l'association Milles et une pattes sur la médiation animale, une vétérinaire, balade en chiens de traineau dans la forêt de Paimpont...

Manolo et un groupe d'enfants travaillent sur deux panneaux en bois pyrogravé pour inciter les habitant·es à ramasser les déjections de leurs chiens.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait un don pour la SPA.

Les vacances d'hiver

Des projets d'animations avec pour objectif final de proposer une valorisation en fin de semaine sous la forme d'un spectacle, une exposition...
Aux Feufollets (3-5 ans), Manolo a proposé un spectacle de théâtre « Donjon, Dragon et Moutons », Noura une danse mahoraise (qui vient de Mayotte). Pour les Étincelles (9-11 ans) et les Têtes brûlées (6-8 ans), Nolwenn a mené la création d'un concert de musique et Claudia la fabrication d'un Renard de Feu géant en plâtre.

À très bientôt aux Renards de Feu !

Semaine pour les alternatives **aux pesticides**

La municipalité s'associe depuis plusieurs années à la semaine des Alternatives aux pesticides, du 20 au 30 mars : retour du printemps et des oiseaux mais aussi des épandages de pesticides de synthèse néfastes pour notre santé et pour la planète. Cette année, les élu·es du groupe de travail Biodiversité ont choisi de mettre en avant des alternatives pour créer, consommer et produire plus durablement.

Temps forts aux jardins partagés :
→ Samedi 25 et dimanche 26 mars de 14h à 16h : **« Cultivons ensemble un jardin au naturel »**
Des élu·es et des membres du P'ti Lopin de St Su proposent des jeux et animations autour des thèmes de la biodiversité et du sol vivant, sur la base d'outils de sensibilisation conçus par la MCE (Maison de la consommation et de l'environnement) de Rennes. Profitons de ces animations pour relayer « **Tous au compost** » l' évènement national qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.

→ Dimanche 26 mars de 10h à 12h : atelier créatif éco-responsable **« Créer des couleurs à partir des plantes »**
Carole Dormoy présente un panel de savoir-faire ancestraux dans une démarche zéro-déchet, fabrication d'encres végétales aquarelle, teinture végétale sur tissu et création de motifs. Une occasion de se connecter à la nature, à soi même et à sa créativité, à destination des adultes comme des enfants.

Aux Renards de feu le mercredi 29 mars :
- Fabrication de nichoirs en bois pour les oiseaux avec Nourouanya et installation dans les espaces naturels du nouvel ALSH.
- Animations et jeux pédagogiques avec la malle d'outils de la MCE de Rennes.

Lutte contre les inégalités d'accès **et d'usage au numérique**

Dans le cadre du plan France Relance, Rennes Métropole et la municipalité proposent un accompagnement vers l'autonomie des habitant·es dans l'utilisation des outils numériques du quotidien.
Quatre postes de conseillers numériques France Services ont été créés pour la métropole. Ainsi, Julia Charles sera présente ponctuellement à Saint-Sulpice-la-Forêt pour recevoir les habitant·es à la mairie de manière individuelle.

Durée : 45 minutes environ - sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 02 99 66 23 63 ou sur secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr.

Prochaines permanences : vendredi 31 mars et jeudi 27 avril 2023

Solidarité séniors : **des visites de convivialité à domicile**

La commune a signé une convention avec l'association Unis-Cités.
Le principe est simple : une visite en binôme au domicile des plus de 60 ans qui le souhaitent, une fois par semaine, pour proposer un temps convivial (promenades, jeux de société, lecture, écriture, sorties culturelles ou simplement discuter...) ou d'aide au numérique (prise en main des appareils, usage quotidien, démarches, etc.) en fonction de vos envies et des besoins ! L'accompagnement est gratuit pour vous.

Contact : Adrien Pistono, Coordinateur d'équipes :
07 85 41 11 75 ou adpistono@uniscite.fr

Le Club **« Main dans la Main »**

Le mercredi 25 janvier 2023, vingt-cinq de nos adhérents se sont retrouvés pour un moment de convivialité pour le partage de la galette des rois et le verre de l'amitié à la salle polyvalente.
Dates à retenir pour la reprise de nos activités : 29 mars - 12 avril... tous les 15 jours dans la salle du conseil dans l'attente de l'ouverture du nouvel ALSH.
Le 2 mai, sortie « langoustines » à Saint-Quay-Portrieux.

Renseignements auprès de M^me^ Annick Texier au :
06 83 73 18 44.

Des Arbres et Des Papiers : **nouvelles actions de solidarité**

L'association renforce encore les actions de solidarité qu'elle mène depuis trois ans à Saint-Sulpice-la-Forêt.

- Nous poursuivons notre partenariat fructueux avec le Guibra et **ses bons suspendus** dont le principe est simple : à chaque paiement, les client·es demandent à payer à l'arrondi supérieur. Ces montants se cumulent et permettent d'éditer des bons d'achat gratuits pour tous et toutes.

- En fin d'année, les personnes accompagnées par l'association ont pu participer à un échange de cadeaux avec les habitant·es de notre village.

- **Nouveauté :** l'association a signé un accord avec la Biocoop qui procède à des dons de fruits et légumes pour les personnes que nous accompagnons. Ils sont distribués à notre local (rue de la Grange), aménagé par nos soins. Nous y stockons une partie des vêtements récupérés à la fin des trocs-habits organisés deux fois par an avec l'Association des parents d'élèves.

- Nous lançons régulièrement des **appels aux dons** via notre liste de sympathisant·es, n'hésitez pas à nous demander d'en faire partie en nous contactant par mail : **desarbresetdespapiers@protonmail.com** ou via notre site Internet : **desarbresetdespapiers.org**.

École de musique de l'Illet, **des concerts à venir**

- **Dimanche 26 mars :** concert de printemps, avec l'ensemble de musique actuelle, l'atelier jazz, quatuor de saxophones, quatuor de flûtes traversières, 16h00, gratuit (salle Emeraude à Gahard),
- **Mardi 11 avril :** soirée musicale aux Halles de Saint-Aubin-d'Aubigné, avec les classes instrumentales,

- **Mercredi 10 mai :** soirée contes et musique sur la **Péniche spectacle** (canal de Chevaigné) **gratuit sur réservation** de 18h30 à 19h30.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous envoyer un mail à : **emi@emi.asso.fr** ou appeler au 02 99 37 73 53 - **www.emi.asso.fr** - Contact direction : 07 68 67 32 51

Patrimonium **Sanctii Sulpitii**

Après trois ans de suspension pour des raisons sanitaires, l'association Patrimonium tiendra son assemblée générale en avril 2023 (date à déterminer).
Pendant cette période, quelques animations ont néanmoins été organisées, notamment dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine.
Intervention auprès des élèves de la classe de CE1 & CE2 pour raconter la vie du village autrefois, de 1930 à 1975 accompagnée de trois de nos aînées.
Nous étions 25 associations des pays de Rennes et de Fougères associées aux Amis de Saint-Aubin-du-Cormier pour le 2e salon d'histoire, de généalogie et du patrimoine qui s'est déroulé sur deux jours les samedi 25 et dimanche 26 février.

L'association recherche toujours de nouveaux adhérents pour poursuivre le travail de mémoire sous la rubrique « d'Hier et Aujourd'hui ».

Thématiques : généalogie, images d'autrefois, évènements de la vie entre deux guerres, patois, métiers disparus, l'électrification... Projet de visite guidée d'expositions, de musées,etc. hors Saint-Sulpice-la-Forêt.
Toutes personnes désireuses de nous rejoindre sont les bienvenues !
Contact : 02 99 66 20 05
patrimonium.sancti.sulpitii@gmail.com

L'Association Socio Culturelle organise la fête de la musique de Saint-Sulpice-la-Forêt **le samedi 24 juin 2023.**

Nouveau cette année : **dans le centre-bourg**, devant la maison de l'ASC et place Cuisnier, de 19h00 à minuit.
L'ASC invite chaleureusement **les Sulpiciens souhaitant se produire** à prendre contact avec l'équipe d'organisation : asc.sslf.fdlm@gmail.com

De nombreux bénévoles se mobilisent déjà, mais compte tenu de son ampleur, **toute nouvelle personne souhaitant s'investir est la bienvenue** (préparation, installation, fonctionnement le jour même et démontage/nettoyage le lendemain). Si vous êtes intéressé·es et partant·es pour cette aventure, merci de prendre contact avec asc.sslf.fdlm@gmail.com, en précisant vos disponibilités prévisionnelles sur les dates suivantes : les vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 juin.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
Enfin, pour tout simplement être spectateur, nous vous invitons à inscrire la date du 24 juin 2023 dans vos agendas dès à présent.

AGENDA

à consulter en intégralité sur le site Internet de la mairie

- **Spectacle de Guignol et Reine des Neiges** • parking mairie
  samedi 1 avril à 15h
- **APE : carnaval** • centre bourg
  vendredi 14 avril, matinée
- **PALETS : Concours** • salle polyvalente
  dimanche 30 avril
- **UNC : Commémoration du 8 mai 1945** • salle polyvalente et monuments aux morts
  lundi 8 mai
- **Mairie : préparation de la journée citoyenne** • mairie
  mardi 9 mai à 20h30
- **ASC : Repair café • salle polyvalente**
  samedi 13 mai de 14h à 17h
- **DADP et APE : troc habits** • salle polyvalente
  dimanche 14 mai
- **Mairie : journée citoyenne**
  samedi 3 juin à partir de 9h
- **UT de la forêt : Concert** • église
  vendredi 9 juin à 20h30
- **Comité des fêtes : Fête de la Guibra** • centre bourg
  dimanche 11 juin
- **ASC : Fête de la musique** • centre bourg
  samedi 24 juin à partir de 19h

Bibliothèque

Durant les travaux du centre culturel, la bibliothèque vous accueille à l'Annexe, 13 route de Saint-Denis. Le lieu est plus petit donc une partie des collections est en réserve. Cependant, les pièces sont très lumineuses et les bénévoles espèrent que vous vous y sentirez bien.

Association des parents d'élèves

Défilé du **carnaval vendredi matin 14 avril** : déambulation festive dans les rues du village au départ de l'école (annulation en cas de pluie). Tous les enfants sont les bienvenus, une seule condition : se parer d'un costume ! Musiciens et musiciennes n'hésitez pas à venir vous joindre à eux pour égayer leur défilé !

À noter aussi dans vos agendas : le **troc habits de printemps** aura lieu le **dimanche 14 mai**. Pensez à faire du tri dans vos placards !
Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter :
apesslf@gmail.com

Le Comité des Fêtes

Dimanche 11 juin, la GUIBRA, grande braderie annuelle. Nous vous réservons comme tous les ans de belles surprises, vous en saurez plus dans le programme qui vous sera distribué. Vous venez de lancer votre activité suite à des mésaventures liées au Covid ? Faites-le savoir en envoyant au secrétaire du comité sur **cdf@debeauvais.org** votre encart publicitaire qui sera joint au programme.

Transport scolaire BreizhGo

Les demandes de modification d'un circuit scolaire (trajet et arrêt) sont à faire en ce moment, avec validation de monsieur le Maire, et ce avant le 31 mai. Formulaire et renseignements en mairie ou sur **https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine**

Le Tro Breiz à Saint-Sulpice le 4 août 2023

Le Tro Breiz fera étape à Saint-Sulpice-la-Forêt le soir et la nuit du 4 août. Les quelques 1 000 marcheurs qui composent ce pèlerinage seront hébergés majoritairement en tente au terrain de sport, dans la salle omnisport, en camping-car ou encore chez l'habitant. Les arrivées se feront dans l'après-midi, la zone des repas se situant salle polyvalente et place Cuisnier. Les personnes souhaitant, d'une manière ou d'une autre, être associées à cet important rassemblement dans notre commune peuvent prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

L'Écho de Saint-Sulpice-la-Forêt, N°160 mars 2023.
Directeur de la publication : Yann Huaumé - Rédaction Commission Communication - Crédit photographique : CC-BY Mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt. Tirage 750 exemplaires - ISSN 1279-9548. Note : tous les prix sont indiqués en TTC.

MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr

Saint-Sulpice-la-Forêt

Ouverture au public
le lundi de 14h à 18h30
du mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h (les semaines paires uniquement)
Le maire et ses adjoint·es reçoivent sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

Attention actuellement à L'Annexe - 13 route de Saint-Denis

02 99 66 27 10 - **biblio.stsulpicelaforet@gmail.com**

lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h et 16h à 18h et samedi de 10h30 à 12h15

ÉTAT-CIVIL

Naissances :
- **Pia Cumunel,** le 16 décembre 2022
- **Priam Robert,** le 30 décembre 2022
- **Louise Dubaele,** le 18 février 2023

URBANISME

Permis d'aménager :
- Territoires Rennes *Lotissement communal* - Rue Naise

Permis de construire :
- Miriam et Benjamin Riou *Véranda* - 63 Saint-Denis

Déclarations préalables :
- Charlotte Aceldy *Abri de jardin et clôture* - 2 bis Rue de la Chesnais
- Mireille Rome *Division en vue de construire* - 13 Le Tronchay
- Antoine Lécrivain *Remise en peinture façade* - 1 Rue de la Voie Romaine
- François Timonnier *Portail et clôture* - 3 La Porte-Neuve
- Carine Hingant *Remplacement et création d'ouvertures* - 1 Chemin des Beyons
- Luis Freitas *Mur de soutènement et clôture* - 23 A Route de Saint-Denis
- Marie-Claude Garnier *Châssis de toit* - 17 L'Oliverie
- Monique Aubrée *Balustrade métallique* - 5 Rue Naise
- EDF ENR *Panneaux photovoltaïques* - 1 Rue Rosa Bonheur
- Éric Andreau *Remplacement portail et porte de garage* - 8 Rue des Trois-Pignons
- Christiane Rosello *Châssis de toit* - 19 Allée des Bastilles
- Loïck Belhade *Remplacement clôture grillagée et haie* - 8 Rue Raoul-de-la-Futaye

GESTION DES DÉCHETS

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - Z.A. DU TRONCHAY
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
Samedi de 14h à 17h (18h à partir du 1er avril)

Conception - Impression GTO - Therigné-Fouillard 02 99 62 49 40